

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31/05/2007 - Convocation du 22/05/2007
Compte rendu affiché le : 07/06/2007

Président de séance : M. Paul LAFFLY
Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	22
Votants	23

Présents :

M. FAURE; M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. POINT; M. CHATUT;
Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; M.
MEYER; Mlle VEYRIER; Mme BROSSARD; Mme GLATARD; Mme
WYMANN; Mme MARMONIER; M. FORGET; M. CHRETIN; Mme
DESIGNES; Mme PERRIN; M. MACHURAT; Mlle MILLET; M.
BELLOT

Absents représentés :

M. GONDELAUD (pouvoir à M. OLLIVIER)

Absents excusés :

Absents :

M. GOSSET; Mme BERRA; Mme ZULI; M. FERNANDES; Mme
LABASOR; M. BOUREZG.

Objet : Subvention Association de la Source

Dans le cadre de la programmation Contrat de Ville 2007, la commune de Neuville-sur-Saône et l'Etat ont voté une dotation budgétaire au FIL (Fonds d'Initiative Local) de 3 000 € dont la répartition financière respecte le principe de parité.

L'association du quartier de la Source a présenté une demande de subvention au titre du FIL 2007, concernant l'action suivante : Fête du quartier de la Source qui aura lieu le 23 juin 2007.

Cette action a reçu un avis favorable de la commission FIL pour la dynamique qu'elle crée auprès des habitants du quartier.

Le contrat de Ville assure le suivi du projet auprès des habitants et de l'association porteuse du projet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Budget Primitif 2007,
- VU le FIL,
- **DÉCIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 065 € à l'association de la Source afin d'assurer le complément de financement de la fête du quartier,**
- **DIT que cette somme figure à l'article 6754 du budget communal.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme,
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,
Le 31 mai 2007
Le Maire,
Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le 05/06/2007
Publication ou affichage du 06/06/2007
Paul LAFFLY,
Maire.